# COMMUNE D'AVRILLY

## COMPTE RENDU
## DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 1er avril 2016

L'an deux mil seize, le 1er avril à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette DELORME.

*PRESENTS* : M. Patrice COURTOIS, Mme Janet CROMWELL, Mme Claudette DELORME, M. Jean Paul DUPUY, M. Sylvain NAFFETAS, Mme Marie-Françoise PLAISANCE, M. Didier SIMON, M. Jean-Marc VELUT.

*EXCUSE :* M. Johnny CARRE, Mme Valérie LIMONET

**Convocation du 25 mars 2016.**

M. Jean-Marc VELUT est nommé secrétaire de séance.

***ORDRE DU JOUR :***

- *Vote du budget primitif 2016 "Assainissement d'Avrilly"*
- *Vote du budget primitif 2016 "Commune d'Avrilly"*
- *Choix du bureau d'étude pour reconstruction de la voie communale de l'étang des Gouttes*
- *Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP)*
- *Etude de devis : poteaux de lieu-dit*
- *Informations et questions diverses*

∗ *Madame le Maire demande au conseil municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du 12 février 2016, lequel est approuvé à l'unanimité.*

∗ *Madame le Maire demande au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : Subventions aux associations 2016, ils acceptent à l'unanimité.*

### *OBJET : Subventions aux associations 2016 : délibération complémentaire*

Pour l'intégrer au budget primitif 2016, Madame le Maire présente le vote des subventions à différentes associations.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,** après en avoir délibéré**, à l'unanimité des membres présents**

- **DECIDE** d'affecter à l'article budgétaire 6574 "Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé" les cotisations suivantes :

| | |
|---|---|
| - Association Beauregard : | 150,00€ |
| - Cantine scolaire de Luneau : | 200,00€ |
| - DDEN Le Donjon : | 20,00€ |
| - OCCE Coopérative scolaire de Luneau : | 80,00€ |
| - OCCE Coopérative scolaire Neuilly-en-Donjon : | 80,00€ |
| - OCCE Coopérative scolaire Le Bouchaud : | 80,00€ |
| - Service de remplacement Agricole : | 50,00€ |
| - SIVOS région Le Donjon : | 100,00€ |
| - Association Vouzance et Loire : | 30,00€ |
| - Centre Social La Farandole | 153,00 € |
| - Allier à livre ouvert : | 19,88 € |
| **TOTAL :** | **962,88 €** |

***OBJET : Vote du budget primitif 2016 "Assainissement d'Avrilly"***

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2016 :

*Investissement :*

Dépenses : 17 108,00 €
Recettes : 17 108,00 €

*Fonctionnement :*

Dépenses : 2 145,00 €
Recettes : 2 145,00 €

***OBJET : Vote du budget primitif 2016 "Commune d'Avrilly"***

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2016 :

*Investissement :*

Dépenses : 222 227,00 €
Recettes : 222 227,00 €

*Fonctionnement :*

Dépenses : 176 858,00 €
Recettes : 176 858,00 €

***OBJET : Choix du bureau d'études dossier Etang des Gouttes***

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de choisir un bureau d'études afin qu'il prenne en charge la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'ouverture de la voie communale. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 mars 2016 et a choisi le bureau d'études Oxyria, 42470 Fourneaux, son offre étant la plus avantageuse.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, ***à l'unanimité des membres présents*** :

- **SUIT** l'avis de la commission d'appel d'offres et **ACCEPTE** le devis du bureau d'études Oxyria, 42470 Fourneaux, concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 6 950,00€ HT et de 8 340,00€ TTC.
- **DECIDE** d'affecter cette dépense au budget 2016 au programme d'investissement n°190 "Etang des Gouttes".

***OBJET : Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s) sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz – R.O.P.D.P.***

Mme le Maire tient à informer les membres du Conseil Municipal de la parution au Journal officiel du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

Elle propose au Conseil :

- de décider d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz ;
- d'en fixer le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, ***à l'unanimité des membres présents*** :

- **ADOPTE** la proposition qui lui est faite concernant l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement d'un titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés des chantiers éligibles à ladite redevance.

***OBJET : Devis poteaux de lieu-dit***

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que 2 poteaux de lieu-dit ont été arrachés. Il convient donc de les remplacer. Pour cela, elle leur présente un devis.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, ***à l'unanimité des membres présents*** :

- **ACCEPTE** le devis de GTR Equipement, 03470 Saligny-sur-Roudon, concernant la fourniture de 2 poteaux de lieu-dit pour un montant de 48,00€ HT et de 57,60€ TTC.
- **DECIDE** d'affecter cette dépense au programme d'investissement n° 196 "Voirie 2016".

***Questions diverses :***

- *GRT GAZ* : Travaux de restructuration du poste d'Avrilly prévus en 2 phases (1ère phase du 5 avril jusqu'à début juillet 2016, et 2ème phase du 17 octobre au 5 novembre 2016)
- Conseil d'école : Mme le Maire fait le compte-rendu du dernier conseil d'école (effectifs, actions en cours, projets...). Prochaine réunion à Neuilly-en-Donjon le 14 juin 2016.
- *Révision du PPRi Fleuve Loire :* Le compte-rendu de la réunion du 10 février concernant la restitution de l'étude sur l'aléa inondations propre au fleuve Loire est disponible en mairie.
- *Contrôle de vitesse* : Un contrôle de vitesse a eu lieu au mois de décembre au lieu-dit Clavegry. Vitesse moyenne constatée : 66 km/h au lieu de 50 km/h. Expliquée par une entrée d'agglomération peu urbanisée.
- *Epicerie solidaire* : Une association d'aide alimentaire va ouvrir courant avril. Inscription des bénéficiaires jeudi 7 et vendredi 8 avril 2016 de 14h à 18h à l'ancien bar-restaurant à Montcombroux-les-Mines avec des justificatifs de ressources.
- *Marche Vouzance et Loire* : Samedi 9 avril 2016, suivie d'un repas à la salle polyvalente, une exposition sur le patrimoine local est prévue salle des associations de 15h à 19h.
- *Samedi 9 juillet* : Evénementiel à Chassenard.

*Fin de la séance à 21h15*